



PROCES-VERBAL N° 5

Commission Régionale de Contrôle de Gestion.

Réunion du : Jeudi 31 Janvier 2019

Présidence : M. NINU Marc

Présent(s) : MM PAOLACCI Jean-François - NINU Thomas et ROMBALDI Antoine

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

1- SITUATION DES CLUBS :

La Commission demande aux clubs de N3 et de R1 de lui adresser très rapidement tous documents comptables financiers et juridiques via leurs boîtes mails,

☞ Le bilan et compte de résultat au 30/06/2018.

☞ Le budget 2018 / 2019.

2- CONVOCATION AU SIEGE DE LA L.C.F. :

➤ La Commission convoque les clubs :

A.S. CASINCA (R1)	n° 525704,	le mardi 12 Février 2019 à 17 H.
U.S.C. CORTE (R1)	n° 509012,	le mardi 12 Février 2019 à 18 H.
F.C. BALAGNE (R1)	n° 553960,	le mardi 12 Février 2019 à 19 H.

F.C. BASTELICACCIA(N3)	n° 541827,	le vendredi 15 Février 2019 à 16 H.
G.C. LUCCIANA(N3)	n° 551031,	le vendredi 15 Février 2019 à 17 H.
E.F. BASTIA (N3)	n° 525146,	le vendredi 15 Février 2019 à 18 H.
S.C. BASTIA (N3)	n° 508009,	le vendredi 15 Février 2019 à 19 H.